

IA ET DONNÉES PERSONNELLES LA PROTECTION DES CITOYENS EN QUESTION



RAPPORT D'ÉVÉNEMENT

**15 MAI 2025
CAMPUS TOHANNIC
VANNES**

Conférence proposée par la
Chaire Cybersécurité des
Grands Evénements Publics

INTRODUCTION

Jeudi 15 mai 2025 avait lieu l'événement l'Instant Cyber s qui a rassemblé plus de 400 personnes, sur le campus vannetais de l'Université Bretagne sud. L'événement devenu incontournable, orchestré avec brio par Golfe du Morbihan Vannes agglomération, l'UBS et la technopole Vipe.

A cette occasion, la chaire Cybersécurité des Grands Evénements Publics, portée par la fondation UBS a proposé une conférence "IA et données personnelles : la protection des citoyens en question".

Étudiants, professionnels et experts sont intervenus lors d'une table ronde réunissant le secrétaire général de Google France Benoît Tabaka, le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur représenté par les professeurs Nicolas Courty et Salah Sadou.



Mickaël Castro, Vice président recherche et valorisation de l'UBS lors du mot d'accueil.

HACK2G2 : LA CYBERSÉCURITÉ, UNE CULTURE ET UN ENGAGEMENT CITOYEN



**ERIC
MARCHAND**

Elève ingénieur à l'ENSIBS

C'est Emeric Marchand, élève ingénieur en 3ème année à l'ENSIBS en cybersécurité et membre actif de l'association Hack2G2, qui a ouvert la soirée avec une intervention construite autour de la responsabilité éthique en cybersécurité et de l'impact de l'IA sur la société.

Il a partagé avec nous un regard générationnel, technique et éthique sur la manière dont l'intelligence artificielle transforme notre rapport à la vie privée et à la société.

D'un ton à la fois pédagogique et engagé, il a cherché à déconstruire les clichés sur les métiers du numérique – notamment celui du “hacker à capuche” – pour rappeler la diversité des profils et l'implication souvent discrète mais décisive des professionnels cyber dans la société.

Contenu de l'intervention :

- Responsabilité morale & culture du secret

- Vie privée, surveillance & IA : entre peur, pédagogie et réalité
- Rôle sociétal des professionnels cyber : sensibilisation, transmission, devoir moral
- Déconstruction du mythe du hacker : diversité des profils, cadre éthique

Au fil de son intervention, il a défendu une vision humaniste du numérique : « Travailler dans la cybersécurité, ce n'est pas seulement protéger des systèmes, c'est aussi sensibiliser, expliquer, rassurer, y compris auprès de ses proches. C'est un engagement au quotidien. »

Il a également abordé la manière dont l'IA, lorsqu'elle est mal comprise, alimente des peurs exagérées. À travers des exemples récents comme la génération d'images de style Ghibli via ChatGPT, il a invité le public à se poser les bonnes questions : que faisons-nous de ces outils ? Sommes-nous conscients de leurs implications éthiques ?

L'objectif de cette prise de parole : créer du dialogue, susciter une prise de conscience collective et montrer que la cybersécurité est avant tout une affaire de responsabilité individuelle et collective.



TABLE RONDE :

IA ET DONNÉES PERSONNELLES

LA PROTECTION DES CITOYENS EN QUESTION

INTRODUCTION

Les technologies numériques façonnent profondément nos modes de vie, nos interactions sociales, nos économies...jusqu'à influencer nos choix les plus personnels. Dans ce paysage, les grandes plateformes numériques comme Google occupent une place centrale. Mais cette position stratégique s'accompagne d'une responsabilité de plus en plus forte : protéger les données personnelles des citoyens dans un environnement mondialisé et en constante évolution.

Face à cette réalité, l'Europe a décidé de jouer un rôle moteur en matière de régulation. Ces régulations ambitieuses marquent un tournant. Elles interrogent les pratiques les modèles économiques et les technologies mises en œuvre par les géants du numérique. Alors, comment des entreprises comme Google intègrent-elles ces exigences dans leur fonctionnement ? Quels engagements prennent-elles pour garantir une innovation responsable et un respect effectif des droits fondamentaux ?

Pour en parler, nous avons eu le plaisir d'accueillir Benoît Tabaka, Secrétaire général de Google France. Avec lui, nous avons exploré ces enjeux de régulation, de transparence et de souveraineté numérique, à l'heure où la donnée est devenue un actif stratégique aussi bien pour les entreprises que pour les démocraties.

La table ronde a permis un croisement de regards entre acteurs de terrain, chercheurs et entreprises, sur les tensions entre innovation technologique et protection des droits fondamentaux. Ces enjeux complexes ont été abordés à travers les interventions de Benoît Tabaka mais aussi Nicolas Courty et Salah Sadou , Professeurs des Universités à l'UBS.

BENOIT TABAKA (GOOGLE FRANCE) : CONJUGUER INNOVATION ET RÉGULATION

Benoît Tabaka, Secrétaire général de Google France, est juriste de formation et ancien conseiller au Conseil national du numérique. Depuis plus de dix ans, il joue un rôle clé dans les relations entre Google et les autorités françaises et européennes et affirme la volonté de régulation responsable chez Google.

Face à la montée en puissance des préoccupations liées à l'IA et aux données personnelles, il défend une approche basée sur la transparence, la régulation et l'innovation responsable. En 2024, Google a annoncé de nouveaux engagements pour renforcer la transparence de ses systèmes d'IA : obligation de signaler tout contenu généré ou modifié par une IA sur ses plateformes (YouTube, Google Search, Google Ads), renforcement des labels de provenance, et nouvelles fonctionnalités pour informer les utilisateurs sur les données utilisées dans la personnalisation des résultats. Ces mesures s'inscrivent dans une politique d'alignement volontaire avec les exigences de l'AI Act européen, qui impose notamment une catégorisation des systèmes selon leur niveau de risque



Il a été rappelé que l'Europe a adopté des textes majeurs, comme :

- le Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en vigueur en 2018, qui impose des obligations strictes de transparence, de consentement et de sécurité sur le traitement des données à caractère personnel ;
- le Digital Services Act (DSA), qui encadre les responsabilités des plateformes en matière de modération de contenus et de protection des utilisateurs ;
- plus récemment, l'Artificial Intelligence Act (AI Act), premier cadre réglementaire au monde destiné à encadrer le développement et l'usage des intelligences artificielles selon leur niveau de risque

En tant que représentant de Google, Benoît Tabaka a illustré la possibilité de faire cohabiter performance technologique et respect des droits fondamentaux, dans une logique de dialogue permanent avec les institutions et la société civile.



BENOIT TABAKA

Secrétaire général
Google France

Premier à prendre la parole lors de la table ronde, il a défendu une vision d'une innovation numérique responsable et compatible avec les attentes réglementaires européennes. Il a rappelé que Google s'engage à respecter les cadres comme le Règlement général sur la protection des données (RGPD), le Digital Services Act (DSA) et l'Artificial Intelligence Act (AI Act), tout en poursuivant des objectifs de performance technologique.

Il a insisté sur le rôle moteur de l'Europe : « Le RGPD a été une boussole mondiale. Aujourd'hui, l'AI Act nous pousse à aller plus loin dans la transparence et la responsabilité algorithmique. »

Interrogé sur la question du consentement et de la maîtrise par l'utilisateur, il a reconnu la difficulté de proposer des interfaces véritablement compréhensibles tout en soulignant les efforts faits en matière de privacy by design.

NICOLAS COURTY (UBS / SEQUOIA) : DES ALTERNATIVES TECHNIQUES POUR PLUS DE SOUVERAINETÉ

Nicolas Courty est professeur à l'Université Bretagne Sud et co directeur du cluster SequoIA. Dans un contexte de cybersécurité, ses activités de recherche abordent essentiellement la sécurité et les vulnérabilités des algorithmes d'IA. Il est également titulaire d'une chaire en Intelligence Artificielle de l'ANR portant un projet autour du transport optimal et de la télédétection. Nicolas Courty a apporté un éclairage complémentaire en défendant les solutions techniques qui permettent de concilier innovation et vie privée.

Spécialiste de l'IA distribuée et de l'apprentissage automatique, il a mis en avant des approches comme l'apprentissage fédéré, qui permet d'entraîner des modèles sans centraliser les données sensibles. « La question n'est pas de savoir si on peut faire de l'IA sans données, mais comment on peut le faire sans les exposer », a-t-il résumé. Il a également présenté les travaux du cluster SequoIA, financé par le plan France 2030, qui vise à renforcer les compétences IA sur le territoire breton tout en travaillant avec des partenaires industriels.



NICOLAS COURTY

Professeur des Universités
Université Bretagne Sud

SALAH SADOU (ENSIBS : CHAIRE CYBERSÉCURITÉ) : ENJEUX OPÉRATIONNELS ET SOUVERAINETÉ



SALAH SADOU

Professeur des Universités
Université Bretagne Sud

Enfin, Salah Sadou, professeur des universités, responsable de la spécialité cybersécurité à l'ENSIBS et directeur scientifique de la chaire Cybersécurité des grands événements publics nous a proposé une lecture de terrain, là où IA, cybersécurité, RGPD et enjeux de souveraineté se rencontrent très concrètement. Il a abordé le sujet dans un cadre précis : celui des dispositifs de sécurité mis en œuvre lors de grands rassemblements. Il a détaillé les défis spécifiques à la protection des données dans ces contextes : surveillance, captation d'image, traitement en temps réel...

Il a souligné que le RGPD, bien que robuste, trouve parfois ses limites opérationnelles face à des situations d'urgence ou des enjeux de défense. D'où la nécessité, selon lui, de renforcer la souveraineté numérique par des choix technologiques nationaux et européens, en matière de stockage, d'infrastructure et de formation.



CONCLUSION

Cette soirée a permis de mieux comprendre les enjeux liés à l'IA et à la protection des données sous plusieurs angles : citoyen, technique, réglementaire et opérationnel. En croisant les regards de jeunes engagés comme Emeric Marchand avec ceux de grandes entreprises, de chercheurs et d'experts cyber, l'événement a contribué à nourrir une réflexion collective essentielle sur notre avenir numérique.

Anne Le Hénanff, députée du Morbihan, qui ne manque jamais un événement de la chaire cybersécurité a répondu aux questions sur la réglementation européenne et a partagé son regard sur l'équilibre entre régulation et innovation.

Salah Sadou a eu le mot de la fin pour rappeler l'objectif de la chaire cybersécurité et de la Fondation UBS.

REMERCIEMENTS

La chaire cybersécurité des grands événements publics tient à remercier chaleureusement :

- Les intervenants
- Le GICAT, mécène de la Chaire
- Les organisateurs de l'Instant Cyber : GMVA, l'UBS et VIPE
- Les personnes présentes lors de cette conférence